



CONCOURS PHOTOS

« Partir en livre ! »

proposé par Confluences

J'ai accompli de délicieux voyages, embarqué sur un mot.

Honoré de Balzac

Comment ?

À l'occasion de la 2e édition de la Grande fête du livre pour la jeunesse, organisée partout en France, l'association Confluences propose un concours de photographies.

Les livres vous font voyager ? Illustrez cette idée par une photo !

Dans la mise en scène et le décor de votre choix, photographiez votre ou vos livres préférés, des lecteurs, lectrices ou encore vous-même en train de lire...

Seul, en famille ou entre amis, soyez inventifs et audacieux pour mettre en image l'expression "Partir en livre" !

Envoyez-nous ensuite votre photo via le formulaire de participation sur www.confluences.org/partirenlivre/concours

Qui ?

Seul, à deux, en groupe, en famille ou avec des amis, adultes ou enfants dès 6 ans, chacun peut participer au concours.

Quand ?

À partir du 1^{er} juillet et jusqu'au 20 juillet 2016.

Et après ?

Toutes les photographies reçues seront présentées sur le site internet et dans les locaux de Confluences, "La petite comédie".

Les internautes pourront voter pour leur photo préférée sur le site confluences.org

Deux types de prix seront attribués le **vendredi 22 juillet à 18h** :

- Les prix du jury récompenseront les photos illustrant le mieux, et de la façon la plus originale, l'expression "Partir en livre"
- Les prix du public récompenseront les photos ayant reçu le plus grand nombre de votes sur internet

Pour participer, il est indispensable de prendre connaissance du règlement du concours (au verso).

RÈGLEMENT DU CONCOURS

« Partir en Livre ! »

Article 1 - Objet

L'association Confluences - dont le siège social est situé 41 rue de la Comédie, 82000 Montauban -, organise le concours « Partir en livre ! » à l'occasion de la 2e édition de la Grande fête du livre pour la jeunesse.

Article 2 - Organisation et dates du concours

- Concours ouvert du 1^{er} juillet au 20 juillet 2016
- Les photographies devront être déposées selon les modalités décrites à l'article 5, avant la date du 20 juillet. Aucune participation ne sera acceptée au-delà de ce délai.
- Annonce des lauréats le 22 juillet 2016 à 18h à Confluences - La petite comédie (41 rue de la comédie, 82000 Montauban).

Article 3 : Conditions de Participation

- La participation au concours est ouverte à toute personne – ou groupe de personnes – âgée de 6 ans minimum à la date d'ouverture du concours. La participation peut être individuelle ou collective. Chaque personne – ou groupe de personnes – ne peut proposer qu'une seule photographie.
- La participation au concours implique l'acceptation expresse du présent règlement et la renonciation à tout recours contre les décisions prises par les organisateurs. Cette acceptation se fait en cochant la case prévue à cet effet sur le formulaire de participation du site. A défaut, le participant recevra un message d'erreur infirmant sa participation.
- Toute participation incomplète, illisible, envoyée après la date limite ou sous une autre forme que celle prévue sera considérée comme nulle.

Article 4 - Modalités de participation

À l'occasion de la 2e édition de la Grande fête du livre pour la jeunesse, organisée partout en France, l'association Confluences propose un concours de photographies

Les livres vous font voyager ? Illustrez cette idée par une photo !

Dans la mise en scène et le décor de votre choix, photographiez votre ou vos livres préférés, des lecteurs, lectrices ou encore vous-même en train de lire...

Seul, en famille ou entre amis, soyez inventifs et audacieux pour mettre en image l'expression "Partir en livre" !

Envoyez-nous ensuite votre photo, sous format numérique, via le formulaire de participation sur le site de Confluences : <http://www.confluences.org/partirenlivre/concours>

Les photos doivent être en haute définition mais ne pas dépasser 3 Mo.

Les formats autorisés sont : jpeg, jpg, gif et png.

En cas de difficultés à utiliser le formulaire en ligne, n'hésitez pas à contacter l'association Confluences.

Article 5 - Diffusion des photographies et propriété intellectuelle du participant

Étant rappelé que selon l'article L. 121-1 du Code de la propriété intellectuelle, l'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre, le participant est avisé que toute participation au concours implique autorisation accordée à Confluences de diffuser sa photographie (à des fins non commerciales et pendant toute la durée du concours) et notamment :

- sous forme de tirages papier ou de diaporamas numériques présentés à La petite comédie

- sur le site internet et réseaux sociaux de Confluences
- dans les médias (papier ou numérique)

Article 6 - Responsabilité

Responsabilité du participant

- Pour la réalisation de sa mise en scène photographique, si celle-ci se déroule dans l'espace public, le participant s'engage à :
 - ne pas dégrader l'espace public
- Le participant assume l'entière responsabilité du contenu des images qu'il propose aux organisateurs. En tout état de cause, le participant s'engage à proposer une photographie dont l'image respecte les droits de propriété intellectuelle des tiers et l'ensemble des législations en vigueur et qui sont, d'une manière générale, conformes à l'ordre public et aux bonnes moeurs.

Responsabilité des organisateurs

- Les organisateurs prendront toutes les mesures nécessaires afin de faire respecter le présent règlement, mais ne pourront être tenus responsables si le présent concours devait être modifié, reporté, annulé même sans préavis, pour quelque raison que ce soit.
- Les organisateurs ne sauraient être responsables des dommages, de quelle nature que ce soit, occasionnés au participant ou à toute autre personne physique ou morale, et résultant de la réalisation des photographies participant au concours.

Article 7 - Désignation des lauréats et Jury

- Deux types de prix sont prévus :
 - Les prix du jury et les prix du public

Les prix du jury récompenseront les photos illustrant le mieux, et de la façon la plus originale, l'expression "Partir en livre".

Les prix du public récompenseront les photos ayant reçu le plus grand nombre de votes des internautes pendant la période de jeu.

- Le jury est composé de membres de l'association Confluences, de professionnels du livre et d'artistes.
- L'annonce des lauréats sera faite le 22 juillet 2016 à 18h à La petite comédie.
- Les lauréats se verront remettre un lot de livres, ainsi que des places pour le prochain festival Lettres d'Automne.

Article 8 - Données personnelles

En accord avec la loi Informatique et Liberté, n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants à ce Concours bénéficient d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent.

Pour exercer ce droit, il suffit de nous en faire la demande en nous écrivant à :

Association Confluences

La petite comédie

41 rue de la Comédie 82000 Montauban